

CERTIFICAT MÉDICAL

Certificat médical de non contre-indication à l'encadrement et /ou à la pratique du Tir sportif

Je soussigné(e), Docteur SEROPIAN Frank
certifie avoir examiné ce jour conformément à l'article A.231-1 §5 du code sport :

Monsieur ☒ Madame ☐

Nom : MORALES

Prénom : François

Né(e) le 28/08/1959

Et atteste n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant à l'encadrement et/ou à la pratique du Tir sportif en et hors compétition.

Et que son état de santé physique et psychique n'est pas incompatible avec la détention des armes et munitions.

Conformément à l'article L.231-2-3 du Code du Sport sur les disciplines à contraintes particulières, le présent certificat est valide pour une durée maximale de 1 an à compter de la date où il a été établi.

Date 18/12/2023

Cachet du médecin

Signature du médecin

Docteur Frank SEROPIAN
Médecine générale
Le Sirius - Place des Cordeliers
30700 UZÈS - Tél. 04 66 22 14 22
30 10 2880 9

